



Élections générales québécoises 2014

Valorisons tous les talents :
une proposition pour un
Québec autrement

L'introduction

Nous ne sommes pas du genre à tomber dans le désabusement politique, social et économique. Toutefois nous constatons, comme plusieurs, que l'atmosphère de turbulence et d'austérité qui a marqué la société québécoise dans les dernières années tend à persister.

Le gouvernement du Québec y est allé de politiques, de stratégies et de mesures pour relancer une économie marchande sur le déclin et pour réduire la pauvreté et les inégalités grandissantes. Avec, en plus, la crise des finances publiques, la perte du sens de l'État et le désintérêt de population à l'égard de ses institutions, le gouvernement peine à réparer les pots cassés.

Du côté des entreprises de l'économie traditionnelle, on se conscientise ou on fait du déni. Certaines sont ancrées dans le monde qui les entoure et misent sur une gestion, sur une production et sur une offre se voulant responsables. D'autres, encore trop nombreuses, n'en ont toujours que pour la recherche de la performance et du profit.

Il y a par ailleurs cette troisième voie, celle de l'économie sociale, de la coopération et de la mutualité, de l'action communautaire et bénévole. Nous, le mouvement Accorderie, appartenons à cette voie du solidaire, de l'équitable, de l'écologique et de la proximité.

Nous y appartenons, car nous animons, dans plusieurs communautés, un modèle de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale fondé sur l'échange de services et sur l'éducation à la coopération. Nous travaillons à faire en sorte que les talents de toutes et de tous soient valorisés.

Nous le faisons depuis 12 ans grâce au soutien d'acteurs philanthropiques et collectifs convaincus qu'une Accorderie peut réussir là où les économies marchande et publique connaissent de grandes difficultés. C'est-à-dire réussir à faire en sorte que les personnes plus vulnérables prennent confiance en elles et se mettent en mouvement dans un espace économique à l'intérieur duquel elles ne seront pas jugées et classifiées.

Le temps est venu pour le gouvernement de reprendre le flambeau porté par les acteurs qui nous appuient depuis des années. Le 7 avril prochain, les Québécoises et les Québécois choisiront celles et ceux qui gouverneront l'État québécois. Nous invitons les leaders ainsi que les candidates et les candidats des partis politiques à nous soutenir.

Nous demandons qu'un engagement soit pris en faveur de la reconnaissance et du financement des Accorderies et de leur Réseau. Cet engagement sera celui d'investir dans la création d'une richesse qui est avant tout humaine.

Le mouvement Accorderie

Les Accorderies

L'Accorderie, conçue à Québec, en 2002, est le premier projet collectif au Québec et dans le monde dont la mission est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale par l'échange de services et l'éducation à la coopération.

Elles animent des systèmes économiques alternatifs

- Les dix Accorderies du Québec, qui sont constituées en coopérative ou en organisme à but non lucratif (OBNL), relèvent du secteur de l'économie sociale.
- Elles animent, localement, un système économique alternatif dans lequel les membres échangent des services par une monnaie-temps.
- **À L'Accorderie, une heure de service donné équivaut à une heure de service rendu. Tous les services sont mis sur le même pied d'égalité.**
- **La monnaie-temps est conçue sur le principe de la valorisation des connaissances et des compétences de toute personne.**
- Les membres s'échangent des services individuels, mais aussi des services collectifs, comme le regroupement d'achats et le crédit solidaire. Ils réalisent enfin des échanges associatifs, en participant à l'animation du système économique et à la gouvernance des Accorderies.

Elles pratiquent l'éducation populaire à la coopération

- Les Accorderies, dont la mission s'inscrit dans une visée de transformation sociale, s'inscrivent aussi dans le champ de l'action communautaire.
- **Elles favorisent le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités par une approche d'éducation populaire originale, fondée sur les valeurs et les principes de la coopération.**
- **Dans un contexte de mixité sociale, où des gens issus de milieux différents apprennent les uns des autres, les Accorderies travaillent à la prise de conscience, la confiance en soi et la mise en mouvement des personnes.**
- Avec l'accompagnement du personnel des Accorderies, les membres agissent ensemble sur des problématiques de pauvreté et d'exclusion sociale qui touchent leurs territoires. Ils réalisent des projets collectifs avec les organisations socioéconomiques des communautés dans lesquelles les Accorderies sont enracinées.

Leur Réseau

Le Réseau Accorderie, créé en 2006, a comme mission d'agir pour la transformation sociale au Québec en soutenant le développement des Accorderies.

Il porte la voix d'un mouvement en émergence

- Accorderies en consolidation (5) : Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, Québec, Shawinigan et Trois-Rivières
- Accorderies en démarrage (5) : Granit, la Matanie, Portneuf, Rimouski-Neigette et Sherbrooke
- Accorderies potentielles (4) : Baie-Comeau, Longueuil, Rosemont et Saguenay
- Nombre de membres actifs : près de 3 000
- **Femmes : 64 %**
- **Âge : 53 % ont plus de 45 ans et 28 % ont 35 ans et moins**
- **Situation familiale : 40 % vivent seuls**
- **Occupation : 20 % sont sans emploi**
- **Revenu : 49 % ont un revenu familial de moins de 20 000 \$ et 24 % de moins de 10 000 \$**
- Nombre de transactions : 6 000 en 2013 et 36 330 depuis 2002
- Nombre d'heures échangées : 13 000 heures en 2013 et 76 400 heures depuis 2002

Il met de l'avant une innovation sociale porteuse

- Pour réaliser sa mission, le Réseau représente les intérêts des Accorderies et défend la mission de ces dernières.
- Il offre des services aux Accorderies et anime la coconstruction et l'intercoopération entre elles et le Réseau.
- Il appuie l'essor des Accorderies existantes et le démarrage de nouvelles Accorderies dans les communautés qui le demandent.
- **Le Réseau promeut l'idée que les Accorderies peuvent être à la fois des acteurs économiques générant de la richesse humaine et des acteurs communautaires agissant pour la solidarité.**

La problématique

Puisque l'activité économique des Accorderies génère des « revenus » qui se calculent en valeur de relations humaines plutôt qu'en valeur argent – ce qui fait l'originalité du système économique – seul un soutien financier à la mission permet d'assurer leur fonctionnement et celui de leur Réseau.

Des acteurs socioéconomiques engagés qui ont fait leur part

Depuis plus d'une décennie, les Accorderies et leur Réseau sont financés à la mission et aux projets par des acteurs philanthropiques – majoritairement la Fondation André et Lucie Chagnon – et des acteurs collectifs – surtout le Mouvement Desjardins.

Mis à part les cinq Accorderies en démarrage, qui reçoivent un financement au projet sur deux ans dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS), les Accorderies et leur Réseau ne bénéficient et n'ont jamais bénéficié d'aucune aide financière à la mission de la part du gouvernement du Québec.

Étant donné qu'une grande part du financement des partenaires actuels tire à sa fin, le Réseau a réalisé, entre juin 2013 et mars 2014, une démarche de reconnaissance et de financement auprès du gouvernement.

Une perspective de financement public limitée

Bien que l'adoption de la Loi sur l'économie sociale et le dévoilement des orientations « La solidarité : une richesse pour le Québec », à l'automne 2013, constituaient des signaux encourageants, le gouvernement n'avait formulé aucune intention concernant les Accorderies et leur Réseau au 5 mars dernier.

Les échanges qui ont lieu entre le Réseau et des représentantes et des représentants du gouvernement ont tout de même permis de déterminer que des contraintes limitent un financement à la mission. Il semble en effet que les normes des programmes actuels permettent difficilement de financer le fonctionnement des Accorderies et de leur Réseau.

Selon une analyse interne, il apparaît, à titre d'exemple, que les Accorderies ne peuvent être admissibles en tant qu'organismes communautaires, puisqu'elles sont notamment sans port d'attache ministériel et que plusieurs sont constituées en coopératives. Elles ne peuvent pas non plus être considérées comme des organismes communautaires autonomes, puisqu'elles n'agissent pas, entre autres, dans le secteur de la défense des droits.

La proposition

En cohérence avec le mémoire sommaire déposé au ministre des Finances et de l'Économie du Québec, monsieur Nicolas Marceau, lors des consultations prébudgétaires de février 2014, le mouvement Accorderie propose ce qui suit :

Reconnaître et financer les Accorderies, et conséquemment leur Réseau, dans la réalisation de leur mission de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale par :

- la modulation d'un programme de soutien financier existant; ou,
- la création d'une nouvelle enveloppe de financement.

Les partis politiques qui s'engageront dans cette démarche de reconnaissance et de financement feront le choix de valoriser tous les talents pour un Québec autrement!

L'appui historique du gouvernement à l'innovation sociale québécoise

Historiquement, le Québec a fait ce choix de société visant à reconnaître et à financer de nouveaux groupes d'entreprises d'économie sociale et d'organismes communautaires qui ont émergés grâce à l'inventivité et la créativité des communautés.

Le Québec est justement reconnu à l'international pour être une pépinière d'innovations sociales. Et c'est dans cette perspective que le gouvernement a reconnu et financé, par le passé, des groupes comme les associations coopératives d'économie familiale, les fonds et les cercles d'emprunt, les entreprises d'insertion, les corporations de développement communautaire, etc.

Une demande respectueuse du contexte des finances publiques

Les Accorderies et leur Réseau sont conscients que le contexte des finances publiques actuel est difficile et que le gouvernement doit prendre des décisions budgétaires en conséquence. Dans la dernière année, le gouvernement a tout de même annoncé de nouveaux investissements pour la réduction de la pauvreté au Québec.

Le mouvement Accorderie souhaite bénéficier, lui aussi, de ces fonds publics destinés au milieu de la solidarité québécoise, dont il fait partie. Selon une évaluation préliminaire, il pourrait en coûter au gouvernement, en calculant un soutien maximal de 80 % aux dix Accorderies et à leur Réseau, un montant de 800 000 \$ par année. Cela équivaldrait à un soutien financier moyen annuel de 50 000 \$ par Accorderie.

Cette évaluation est un maximum, soulignons-le. De surcroît, le travail accompli par les Accorderies et leur Réseau permet réellement d'améliorer les conditions et la qualité de vie des personnes plus vulnérables par la valorisation de leurs talents. Dans cette optique, l'investissement demandé se veut respectueux du contexte des finances publiques et, surtout, « rentable » aux plans social et économique.

Les appuis

Lors de la campagne de mobilisation réalisée en vue du budget 2014-2015 du gouvernement du Québec – qui n’a pas été adopté – plusieurs partenaires du mouvement Accorderie et acteurs socioéconomiques du Québec, aux échelles locale, régionale et nationale, ont appuyé, verbalement ou par écrit, la proposition qui est réitérée dans le présent document.

Des exemples d’appuis à l’échelle locale et régionale

- Centres d’action bénévole
- Coopératives de développement régional
- Corporations de développement communautaire et de développement économique communautaire
- Élués et élus de l’Assemblée nationale du Québec et de la Chambre des communes du Canada

Les principaux appuis à l’échelle nationale

- Caisse d’économie solidaire Desjardins
- Chantier de l’économie sociale
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
- Fondation André et Lucie Chagnon
- Fondation Béati
- Table nationale des corporations de développement communautaire



160, rue Saint-Joseph Est, bureau 2.4
Québec (Québec) G1K 3A7
(418) 524-2597
accorderie.ca
reseau@accorderie.ca

